

FORMATION DPO - DATA PROTECTION

OFFICER

La formation DPO permet de comprendre et de maîtriser les impacts du nouveau règlement général sur la protection des données. La formation commence par deux jours pour vous donner les principaux éléments et reprend un mois après afin de vous accompagner et de vous laisser le temps d'analyser les besoins de votre entreprise.

Cette formation a été réalisée par une collaboration entre DPO et juriste

PROGRAMME

1/ Définitions et champ d'application du GDPR / RGPD

- Rappels : responsabilités civiles et pénales en entreprise
- Champ d'application de la loi / RGPD
- Les principes fondamentaux du nouveau référentiel

2/ Les principes fondamentaux du RGPD

- Loyauté dans les traitements
- Sécurité et confidentialité des données
- Transparence et finalité
- Pertinence et adéquation des données et de la finalité poursuivie
- Conservation limitée des données
- Cas particulier : les données sensibles
- Les droits des personnes
- TP : Echanges sur les problématiques des participants

3/ La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

- Introduction générale
- Statut, organisation et composition de la CNIL
- Pouvoirs de la CNIL
- Missions de la CNIL
- Coopération avec les autorités de contrôle

4/ Formalités pour la mise en oeuvre des traitements de données à caractère personnel

- Différents régimes de formalités préalables (dispense, déclaration normale, demande d'autorisation, demande d'avis)
- Déclarations simplifiées : Norme simplifiée, Autorisation unique, Acte réglementaire unique, Méthodologies de référence
- Accomplir les formalités auprès de la CNIL
- Modifications des régimes déclaratifs par le règlement
- Les registres (responsable des traitements et sous-traitants)
- Encadrement des transferts de données à caractère personnel hors de l'Union européenne

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2950 euros

35h jours

←→ DPO

Vous souhaitez organiser cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au
01 84 25 05 10**

OBJECTIFS

- Être en mesure de gérer son rôle de Correspondant Informatique et Libertés
- Être en mesure d'accomplir sa mission de DPO
- Comprendre les problématiques juridiques
- Connaître les bonnes pratiques
- Être en mesure de participer à la stratégie GDPR de l'entreprise
- Connaître les méthodes de sensibilisation au RGPD

PRE-REQUIS

- Aucun pré-requis

PUBLIC CONCERNE

- Data Protection Officer
- CIL
- Futur DPO

DATES INTER-ENTREPRISES

Delais d'entree : sans

A distance

20/12/2021, 21/02/2022, 23/05/2022, 26/09/2022, 21/11/2022,

Paris

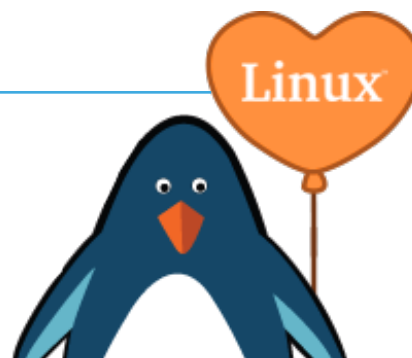
20/12/2021, 21/02/2022, 23/05/2022, 26/09/2022, 21/11/2022,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

NOUS CONTACTER

Openska
21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 25 05 10
Tel : 01 84 17 44 76
www.openska.com



5/ Les principes relatifs aux transferts de données hors de l'Union européenne

- Moyens pour encadrer le transfert de données à caractère personnel hors de l'UE
- Binding Corporate Rules, Clauses Contractuelles Types
- Formalités préalables au transfert de données à caractère personnel hors de l'UE
- Obligations pour des transferts de données concernées hors UE
- Le cas particulier du transfert de données concernées vers les USA

6/ Le rôle du Data Protection Officer

- Le statut du DPO, le correspondant Informatique et Libertés
- Désignation du DPO, modalités et procédures
- Gérer la liste des traitements
- Traiter les réclamations adressées au responsable des traitements
- Etablissement du bilan annuel d'activité
- Les cas où il faut avertir sur les manquements constatés
- Relations entre l'autorité de contrôle et le DPO
- Les conditions et la procédure relative à la fin de mission du délégué
- TP : Mise en situation sur un cas réel

ELEMENTS COMPLÉMENTAIRES À TRANSMETTRE IMPÉRATIVEMENT À VOTRE OPCO POUR VOTRE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

HORAIRES

- 9h30-13h
- 14h-17h30

ACCÈS HANDICAP

Oui, Consultez notre référent interne.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation au travers de multiples exercices et mise en situation

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION

- Contrôle systématique des présences par demi-journée
- Attestation de présence remis à chaque participant

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la

pédagogie, et ce pour chaque formation qu'ils animent. Ils ont majoritairement cinq à dix années d'expérience dans leur domaine de compétences et ont une grande pratique en entreprise

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques sont imprimés par nos soins et transmis à chacun des stagiaires. Les supports sont aussi remis au format électronique aux participants. Ce support est projeté via un vidéo projecteur afin d'animer la formation. Des exercices d'application ou études de cas sont prévus afin de valider les acquis des stagiaires.

MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT

8 personnes maximum, formation animée par un formateur expert sur le sujet.
Mise en situation : Pédagogie active et participative.
Apport théorique et méthodologique.
Etude de cas. Atelier pratique.

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS AU STAGIAIRE

Un exercice est réalisé par le participant à la fin de chaque chapitre. Le participant dispose de 20 min avant de passer à la correction avec le formateur.

MODALITÉS TECHNIQUES EN CAS DE PROBLÈMES

Les connexions et installations d'outil peuvent être testées en amont de la formation avec le formateur et les stagiaires ou le donneur d'ordre. Ce test permet d'éviter tout accident technique lié aux outils de connexion à distance.

Le formateur prend la main sur le poste du participant en cas de difficulté durant la formation.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75